

TARIFS DE VENTE DU GAZ

Tarifs en vigueur dès le 1^{er} octobre 2025

L'abonnement

Le montant de l'abonnement est fixe à l'intérieur de chaque segment de consommation. Il couvre une partie des frais de gestion et d'entretien du réseau.

La consommation d'énergie

Le prix du kilowattheure est fixe à l'intérieur de chaque segment de consommation. Le montant facturé est proportionnel à votre consommation. Il reflète les coûts d'acquisition du gaz nécessaire à vos besoins.

La puissance nominale

Le montant facturé est proportionnel au dimensionnement de votre installation. Il garantit la disponibilité des capacités d'acheminement du gaz jusqu'à votre installation et couvre une partie des frais de gestion et d'entretien du réseau.

Le tarif Multi correspond au tarif tous usages, chauffage inclus.

Tarifs	Conditions	Abonnement CHF/mois	Energie et réseau ct/kWh	Puissance CHF/kW/mois
		Hors TVA	Hors taxe CO ₂ et TVA	Hors TVA
Multi	0 – 100'000 kWh et puissance < 150 kW	16.90	12.62	
Multi	100'000 – 1 mio kWh ou puissance > 150 kW	60.00	10.84	1.50
Multi	1 mio – 5 mio kWh et puissance > 150 kW	600.00	10.19	1.50

Les montants liés à la puissance et à l'abonnement sont perçus même en l'absence de consommation.

Le 1^{er} janvier 2025, la part de biogaz représente 15%. Dès le 1^{er} janvier 2026, cette part augmentera à 20%

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec les Services industriels de Lutry au 021 796 21 11.

Lutry, septembre 2025